

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE LE VAUDIOUX

DEPARTEMENT
DU JURA

Séance du 16/07/2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	9	10

L'an deux mil vingt six, le seize juillet à 19h,
Le Conseil Municipal régulièrement
convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi à la
Mairie de Le Vaudieux, sous la présidence
de Madame le Maire
Catherine MAMESSIER

Date convocation : 09/07/2026.

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine MAMESSIER, Benjamin LIBOZ, Annabelle VILLEMAGNE, Stéphane FORNES, Maryse BAILLY-BAZIN, Isabelle QUINTOIS, Marie-Bernadette RAMEAU, Emmanuel BUSQUIN, Julien JOLY
Excusé : Jean-Baptiste GAUTHIER (pouvoir de vote à M. Julien JOLY)
Absent : Monsieur Frédéric MIGNOTTE

M. Benjamin LIBOZ a été désigné secrétaire de séance.

CM 16072026.D03

Objet : Tarif et facturation du mètre cube d'eau consommé de juillet 2026 à fin juin 2027

Le Maire rappelle

- Considérant la réglementation sur la consommation, le prix du m3 d'eau doit être connu du consommateur.
- La facturation des m3 consommés du deuxième semestre 2025 à juillet 2026 relève de la délibération CM 02062025D03R, qui fixait le prix du m3 à 1€78.

Le conseil municipal doit délibérer pour fixer du prix du m3 d'eau consommée à partir de la prochaine relève des compteurs prévue de juillet 2026 à juillet 2027.

Après en avoir débattu,

- Malgré les futurs investissements sur le réseau d'eau envisagés dès la fin d'année 2026 et 2027,
- Le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents, de maintenir le tarif de 2026
- Soit 1€78 du mètre cube d'eau consommée de juillet 2026 à juillet 2027, facturé à l'automne 2027,
- Le Conseil Municipal décide également à l'unanimité des présents et représenté d'ajouter à cette facturation et de reverser à l'agence de l'eau, la redevance consommation d'eau à 0.39€ le m3 et la redevance performance du réseau soit 0.05€ le m3.



Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,